

# GESTION DES DÉCHETS

## 2024 : Mise en œuvre progressive des nouvelles pratiques

Pour répondre à la généralisation du tri à la source des déchets biodégradables, la CCM vous propose d'acquérir gratuitement un composteur individuel pour vous permettre de participer à ce tri et de valoriser vos biodéchets.

Pendant une période de trois mois à partir du mois d'avril, des permanences sont mises en place dans les communes pour récupérer votre composteur sans rendez-vous dans les plages horaires indiquées ci-dessous.

*Ces composteurs individuels sont destinés aux habitats avec jardin ou cour végétalisée. Les habitats collectifs ou denses seront équipés à partir du second semestre 2024 de composteurs partagés ou points d'apport « biodéchets ».*

### COMMENT RETIRER VOTRE COMPOSTEUR INDIVIDUEL ?

Munissez-vous de votre pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.



**345 L**

Votre composteur individuel vous sera remis avec un bio-seau et un guide du compostage.

#### Horaires de retrait :

/ Du mardi au vendredi : 13h à 19h

/ Samedi : 9h30 à 13h

<b>Ayguemorte-les-Graves</b>	Du mercredi 17 au samedi 20 avril	Salle des associations
<b>Beautiran</b>	Jeudi 25, vendredi 26 et samedi 27 avril	Espace culturel Gilles Pezat
<b>Cabanac-et-Villagrains</b>	Jeudi 20 juin Vendredi 21 et samedi 22 juin	Villagrains - Esplanade Cabanac - Ancienne gare
<b>Cadaujac</b>	Du mardi 14 au vendredi 17 mai Samedi 18 mai	Salle des fêtes Collège Olympe de Gougues
<b>Castres-Gironde</b>	Samedi 20 avril Mardi 23 et mercredi 24 avril	Parvis de la salle des fêtes
<b>Isle Saint-Georges</b>	Du mercredi 17 au samedi 20 avril	Salle des associations d'Ayguemorte-les-Graves
<b>La Brède</b>	Du mardi 28 mai au samedi 1 <sup>er</sup> juin	Services techniques
<b>Léognan</b>	Mardi 30 avril, jeudi 2, vendredi 3, mardi 7 et vendredi 10 mai Samedi 4 mai	Parking Centre technique municipal Centre technique de la CCM (en face de l'aérodrome)
<b>Martillac</b>	Du mardi 21 au samedi 25 mai	Stade
<b>Saint-Médard-d'Eyrans</b>	Du mardi 25 au samedi 29 juin	Place Loi 1901
<b>Saint-Morillon</b>	Samedi 11 mai Mardi 18 et mercredi 19 juin	Parking de la mairie
<b>Saint-Selve</b>	Du mardi 11 au samedi 15 juin	Foyer salle polyvalente
<b>Saucats</b>	Du mardi 4 au samedi 8 juin	À côté des commerces, en face de l'école

Quelle que soit votre commune de résidence sur la CCM, toutes ces permanences vous sont accessibles.



2024

# Mise en place du tri à la source des biodéchets\*

\* Obligation de la loi du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire (dite loi AGECE)

